

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 6 juillet 2020



## Le label Tourisme Équitable® se déploie en France et s'ouvre désormais à tous les voyageurs

En 2020, l'ATES fait évoluer son label pour valoriser le tourisme en France mais aussi les offres de voyageurs généralistes.

### Un label pour tous les acteurs du tourisme

Le label créé en 2014 et porté par l'ATES se réinvente et change de nom pour devenir le **label Tourisme Équitable®**.

Historiquement réservé aux voyageurs, et ouvert début 2020 aux acteurs du tourisme en France, le **label Tourisme Équitable®** est désormais accessible **sans condition d'adhésion préalable à l'ATES** aux professionnels engagés dans une démarche éthique, responsable et solidaire qui souhaitent valoriser leur offre de séjours, d'activité ou d'accueil.

Il s'adresse aux **voyagistes spécialisés et généralistes** qui souhaitent faire labéliser **tout ou une partie de leur offre** et aux **structures d'accueil touristique en France** (hébergements, sites de loisirs, sites culturels, prestataires d'activité, événements, restaurants, agences réceptives en France...).

Conçu par et pour des structures et opérateurs engagés qui misent sur l'authenticité et l'ancrage territorial de leur offre, le label Tourisme Équitable® s'appuie sur des **référentiels adaptés à chaque métier du tourisme**.

### S'engager c'est bien, le prouver c'est mieux

A l'heure où nombre d'opérateurs touristiques se revendiquent d'un tourisme durable, responsable, solidaire, éthique, le label Tourisme Équitable® garantit **la cohérence** et la **sincérité des pratiques des opérateurs de voyages et des structures d'accueil touristique en France**.

Seul label touristique de **Commerce équitable**, reconnu comme tel par le Guide International des labels de Commerce Équitable, le label Tourisme Équitable® valorise la démarche globale d'une organisation à travers l'évaluation de son mode de gouvernance et de production et de ses activités. Ce processus complet atteste du respect des principes de commerce équitable appliqués au tourisme. A travers près de **50 critères**, le label garantit : une gestion équitable des achats et des partenariats, une activité qui préserve l'environnement et les ressources naturelles, une gestion démocratique et juste de l'organisation, une activité ancrée dans son territoire et bénéfique aux habitants.

Ce label vise aussi à améliorer l'information du voyageur en lui garantissant que le voyage, le séjour ou l'activité choisie répond à son attente d'un tourisme plus **éthique et plus respectueux**. C'est la réponse adaptée pour une offre touristique qui répond à un public en quête de sens.

Plus d'information sur le label Tourisme Équitable® : <https://www.tourismesolidaire.org/label/guides>



Contact Presse :

Mariska Trébaol – Chargée de communication

[m.trebaol@tourismesolidaire.org](mailto:m.trebaol@tourismesolidaire.org)

